

CIC HAGONDANGE

20 B RUE DE LA GARE 57300 HAGONDANGE

☎ 03 87 56 36 82 FAX 03 87 71 90 99 ✉ 33324@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC HAGONDANGE, 20 B RUE DE LA GARE 57300 HAGONDANGE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Monsieur GEREK Mathieu, représentant de la société A2MG S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 52 RUE SAINT FRANCOIS 57535 MARANGE SILVANGE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur GEREK Mathieu	1 000	1 000 €
Monsieur MARQUIS Adrien	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 33324 00021008701 55

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Damien STAEHLÉ
Chargé d'Affaires Professionnels
33324@cic.fr

CIC Est
HAGONDANGE
20 rue de la Gare
57300 HAGONDANGE

